

## Le chiffre du mois

**-42 %**

de volume commercial transitant par  
le canal de Suez sur les deux derniers  
mois selon [la CNUCED](#).

### Sommaire

<b>Actualités</b> .....	<b>4</b>
<b>Relations économiques bilatérales</b> .....	<b>4</b>
<b>Brèves économiques</b> .....	<b>8</b>
<b>Notes d'analyse</b> .....	<b>17</b>
<b>La réduction en trompe-l'œil du déficit commercial sur l'exercice 2022/23</b> .....	<b>17</b>
<b>Le potentiel et les défis de l'Égypte dans la course à l'hydrogène vert</b> .....	<b>23</b>
<b>Une COP28 en phase avec les intérêts égyptiens et porteuse de potentielles coopérations bilatérales</b> .....	<b>28</b>
<b>Indicateurs</b> .....	<b>32</b>

## « UN JOUR, JE TE DECEVRAI, ET CE JOUR-LA **J'AURAI BESOIN DE TOI** »

Robert Desnos

Alors que le président Abdel-Fattah El Sissi a été réélu au mois de décembre dernier, l'environnement géopolitique régional demeure chaque jour plus incertain. La fin d'année a néanmoins donné lieu à des annonces de quelques bons résultats économiques pour l'année 2023 en Egypte qui ont surpris les analystes en matière de tourisme et d'investissements étrangers, particulièrement bienvenus pour renforcer les entrées de devises.

L'optimisme n'est toutefois pas de rigueur en ce début 2024, pour plusieurs raisons. La première est naturellement liée au conflit entre Israël et le Hamas, dont les répercussions économiques devraient être davantage ressenties et mesurables à partir du premier trimestre de cette année. L'impact du contournement partiel du canal de Suez est quant à lui déjà incontestable, au regard des quelque 800 M USD de recettes mensuelles que génère cette activité en temps normal. Son ampleur dépendra évidemment de la durée de la crise tout comme de l'action de la coalition internationale mobilisée en mer Rouge pour sécuriser ce point de passage essentiel du commerce maritime mondial. La seconde raison tient aux engagements financiers extérieurs particulièrement élevés auxquels l'Egypte est confrontée en 2024 et 2025, dans un environnement d'augmentation des taux dissuasif, de pressions croissantes sur la monnaie locale et de marges de manœuvre budgétaires comme de réserves très faibles.

Ce contexte, qui pèse sur une situation macroéconomique déjà inquiétante, constitue le cadre dans lequel la mission du FMI est arrivée au Caire le 16 janvier pour réévaluer la conjoncture et négocier les modalités et conditions de la poursuite du programme conclu en décembre 2022 (facilité

élargie de crédit d'un montant de 3 Md USD et d'une durée de 46 mois). Cette mission fut précédée ces dernières semaines de rencontres à haut niveau, en marge de la COP28 à Dubaï ou à Washington, et de gestes encourageants tant du FMI, qui reconnaît publiquement la nécessité d'accroître le montant de son soutien, que de l'Égypte, attachée à maintenir ce dialogue. Ce climat favorable ne peut toutefois faire abstraction de la nette dégradation de la conjoncture économique depuis l'adoption du programme. Celle-ci accroît le besoin de financement externe qui, s'il pouvait être satisfait, devrait probablement être accompagné d'efforts conséquents en matière de réformes structurelles.

Or, sur ce point, l'Égypte a pu décevoir ses partenaires pour avoir tardé à mettre en œuvre ses engagements ou ne l'avoir fait que partiellement. Cette déception a nourri la perte de confiance des acteurs économiques et son cortège de conséquences sur le change, les transferts de la diaspora, l'inflation, ou encore les conditions et capacités d'emprunt de l'Égypte, entre autres.

La présence même du FMI démontre néanmoins une volonté de dépasser cette déception, au regard du caractère incontournable de l'Égypte. De leur côté, en affichant leur volonté d'aboutir à un accord, les autorités égyptiennes doivent composer avec leurs partenaires traditionnels qui demeurent indispensables pour sécuriser un soutien financier d'une ampleur que les BRICS+, rejoints officiellement par l'Égypte le 1er janvier, ne sauraient encore satisfaire.

Pascal Furth, Chef du service économique

## Relations économiques bilatérales

Évènements marquants des mois de décembre 2023 et de janvier 2024 :

- 4 décembre : visite d'une **vingtaine d'entreprises françaises à l'occasion du salon Egypt Defence Expo (EDEX)** du 4 au 7 décembre 2023 au Caire sous la forme d'un Pavillon France conduit par le groupement des industries françaises de défense et de sécurité terrestre ou aéroterrestres (GICAT). Durant le salon, Business France a organisé, conjointement avec la Mission de défense, un cocktail à la Résidence de France.



- 6 décembre : entretien du service économique avec la directrice de **cabinet du ministre égyptien du Commerce et de l'Industrie, Mme Lamia Fakhry.**



- 6 décembre : événement de lancement de l'initiative franco-marocaine « **Buildings Breakthrough** » à la COP28 à Dubai et annonce du Forum Bâtiment et Climat à Paris en mars 2024 pour une décarbonation du secteur, avec la présence d'un panel de haut niveau dont un représentant égyptien du ministère du logement.



- 13 & 14 décembre : participation du service économique à une mission à Assouan organisée par la délégation de l'Union européenne. Visite du lot opéré par **Volitalia** sur le site solaire de Benban et rencontre avec le gouverneur d'Assouan.



- 19 décembre : lancement du **groupe développement durable** des entreprises françaises en Egypte, animé par le service économique. Plus de dix entreprises françaises se sont réunies pour échanger et partager leurs bonnes pratiques en matière environnementale et sociale.



- 14 janvier : nouvelle coopération franco-égyptienne dans le domaine de la santé des volailles. En lien avec l'Ambassade de France en Égypte, l'entreprise française **Orvia**, spécialiste de la sélection et de la multiplication des volailles et présente dans plus de 40 pays dans le monde, a accepté de répondre au besoin formulé par l'Égypte en matière de détection des maladies des volailles. **500 kits de détection** ont été remis par le chef du service économique du Caire au chef des **services vétérinaires égyptiens**, le M. Ihab Saber, représentant du ministère de l'agriculture et de la bonification des terres.



- 16 janvier : entretien entre le Président Abdel Fatah Al Sissi et le PDG de CMA CGM M. Rodolphe Saadé au Caire, portant sur les pistes d'expansion de leur coopération et les projets à venir.



- 17 janvier : petit-déjeuner de travail sur la formation professionnelle organisé par la Chambre de commerce et d'industrie française en Égypte (CCIFE) à la Résidence de France. Cet évènement a été l'occasion de mettre en lumière les initiatives de l'Agence française de développement (AFD) et des entreprises françaises dans le secteur. Leurs projets et engagements contribuent à l'amélioration de l'employabilité des jeunes sur le marché du travail dans une diversité de secteurs. L'Université française d'Égypte développe également de nouveaux programmes de formation adaptés aux besoins égyptiens.



- 23 janvier : visite par le service économique d'un projet de développement communautaire porté par **Schneider Electric** et la **fondation Crédit agricole** avec leur partenaire égyptien Gebal for Agriculture, Sustainability and Livelihoods, dans le gouvernorat de Menoufiah (installation de panneaux solaires sur des projets agricoles).



- 29 janvier : visite par l'ambassadeur de France, M. Eric Chevallier des locaux du pôle économique à Zamalek réunissant les équipes de Business France, de l'Agence française de développement – dont Proparco – et du Service économique.



## Brèves économiques

### 1. **Moody's** abaisse sa perspective sur l'Égypte

L'agence de notation Moody's a confirmé dans un [communiqué](#) jeudi 18 décembre 2024 la note de Caa1 pour l'Égypte tout en dégradant la perspective de stable à négative. Après la dégradation de la notation en octobre dernier, cette annonce confirme les inquiétudes quant aux défis économiques et financiers du pays. L'instabilité monétaire, nourrie par l'inflation et les dynamiques persistantes des marchés parallèles, en constitue une des raisons principales, parallèlement à la pression exercée par les chocs externes notamment les répercussions de la guerre Israël / Hamas sur les principales rentes égyptiennes (transferts de la diaspora, tourisme et recettes du canal de Suez). De surcroît, toujours selon Moody's, la

dépréciation attendue de la valeur de la livre égyptienne devrait alourdir la dette extérieure, et les paiements d'intérêts devraient consommer jusqu'à 2/3 des recettes du gouvernement d'ici la fin de l'exercice 2023/24.

Agence	Notation	Perspective	Dernière révision
Moody's	Caa1	Négative	Jan-24
Standards & Poors	B-	Stable	Oct-23
Fitch	B-	Stable	Nov-23

## 2. Révision à la baisse de la croissance par le Fonds monétaire international

Le Fonds monétaire international (FMI) a revu à la baisse ses prévisions de croissance pour l'exercice budgétaire 2023/24, à 3,0 % contre 3,6 % en octobre dernier. Dans cette mise à jour des perspectives économiques mondiales, les chiffres de la croissance pour le dernier exercice ont également été abaissés, de 4,2 % à 3,8 %. En accord avec les dernières estimations du gouvernement égyptien (croissance anticipée à 3,0 % pour l'exercice 2023/24), ces chiffres sont publiés alors qu'une délégation du FMI est au Caire depuis mi-janvier 2024. La mission, a pour objectif de réexaminer la situation économique locale et l'avancée des réformes structurelles pour éventuellement parvenir à une augmentation du programme initialement engagé en décembre 2022 (3 Md USD, dont une tranche de 347 M USD versé à ce stade).

Prévisions de croissance actualisées par exercice budgétaire	2021/22	2022/23	2023/24
Ministère des finances (MoF)	5,4 %	4,2 %	3,0 %
Fonds Monétaire International (FMI)	6,7 %	3,8 %	3,0 %

<b>Banque Mondiale (BM)</b>	6,6 %	3,8 %	3,5 %
<b>Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)</b>	7,1 %	4,1 %	4,8 %

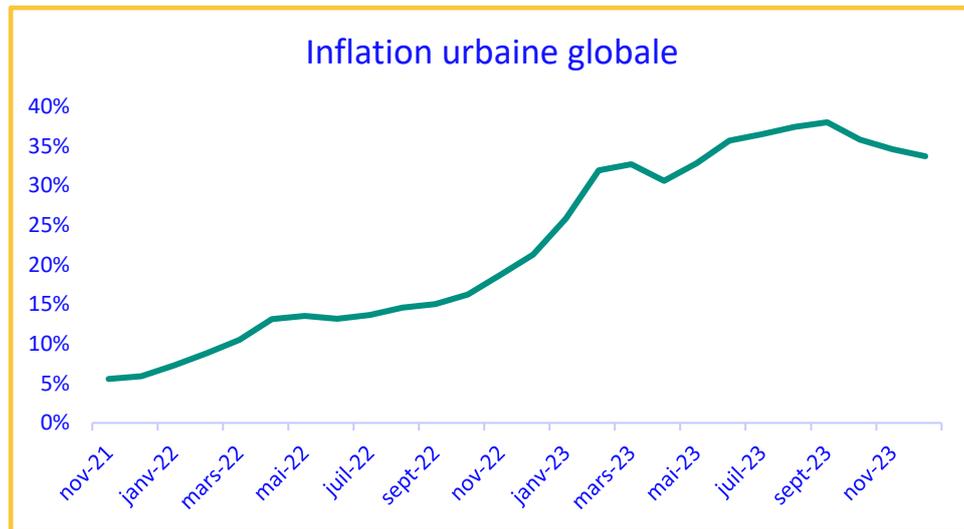
### 3. Statu quo dans la conduite de la politique monétaire pour la troisième fois consécutive

Lors de sa dernière réunion de politique monétaire de l'année 2023 en date du 21 décembre, la Banque centrale d'Égypte (BCE) a décidé de maintenir ses taux d'intérêt inchangés pour la troisième fois consécutive. Le taux des dépôts demeure à 19,25 % et le taux de prêt à 20,25 %. Cette décision intervient après un ralentissement de l'inflation en octobre et en novembre 2023 (34,6 % en glissement annuel), et fait suite à la décision de la Fed de début décembre de maintien de ses taux directeurs. Dans son [communiqué](#), la BCE justifie sa décision par un ralentissement de la croissance économique mondial et le ralentissement des pressions inflationnistes résultant en partie des différents cycles de politiques de resserrement mises en place dans les pays avancés et émergents.

### 4. Le ralentissement de **l'augmentation de l'inflation se poursuit**

La progression de l'inflation a ralenti pour le troisième mois consécutif en décembre pour atteindre son plus bas niveau en sept mois grâce au ralentissement de la hausse des prix des produits alimentaires. Les chiffres publiés par [l'agence nationale des statistiques \(CAPMAS\)](#) ont montré que l'inflation dans les zones urbaines a ralenti à 33,7 % en glissement annuel au cours du mois de décembre, après 34,6 % un mois plus tôt. La croissance des prix des produits alimentaires et des boissons – la plus grande composante du panier de biens et services utilisé pour calculer l'inflation – a ralenti à 60,5 % en glissement annuel le mois dernier, contre 64,4 % en novembre. Un effet de base favorable est aussi à l'œuvre : la hausse rapide de l'inflation fin 2022 et au premier semestre 2023 devrait ainsi tempérer les chiffres des prochains mois. La

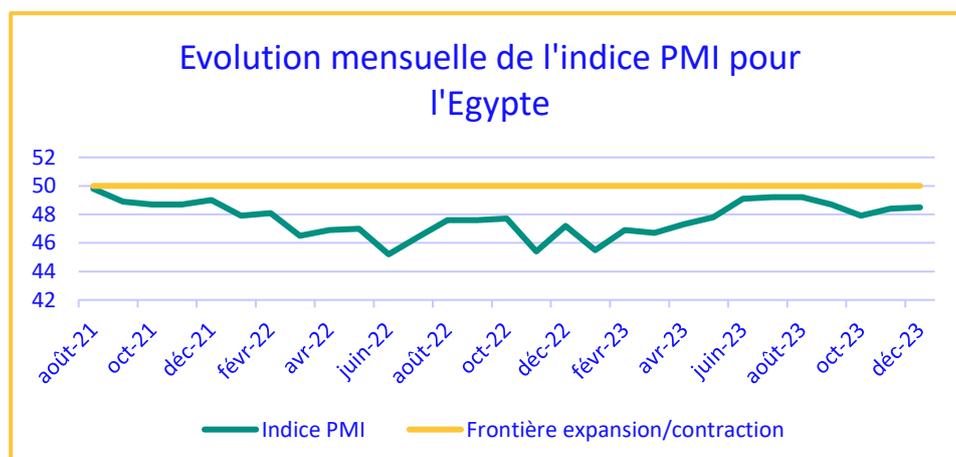
Banque centrale d'Égypte continue d'afficher son objectif d'inflation à 7% d'ici le T4 2024 ( $\pm 2\%$ ).



Source : CAPMAS.

## 5. Indice PMI : une quatrième année de contraction à venir

Le pays débute une quatrième année de ralentissement dans le développement du secteur privé. Le secteur manufacturier (hors hydrocarbure) continue de subir les effets des pénuries d'approvisionnement et de l'affaiblissement de la livre égyptienne, avec un 37<sup>e</sup> mois de contraction consécutif. L'indice PMI, Indice Purchasing Managers' Index de S&P Global, connaît une amélioration marginale et se situe autour de 48,5 contre 48,4 en novembre, restant tout de même sous la barre des 50 qui sépare la croissance de la contraction.



## 6. L'Égypte retirée des indices des marchés émergents de J-P Morgan

Deux ans après l'entrée de l'Egypte dans une série d'indice d'obligations d'Etat des marchés émergents (dont le MSCI EM Index), la banque d'investissement J-P Morgan a annoncé mercredi dernier retirer l'Egypte de cette liste. Référence pour mesurer la performance boursière des économies émergentes mondiales, cet indice suit les obligations en monnaie locale émises par les gouvernements. Cette décision, qui prendra effet à la fin du mois de janvier, est motivée par la forte perturbation du marché des changes en Egypte et des risques afférents considérés comme trop élevés. Si celle se veut temporaire, cette décision pourrait avoir de fortes conséquences sur l'attrait des investisseurs étrangers pour les obligations égyptiennes libellées en EGP dans leur portefeuille de marchés émergents. Ceci pourrait contribuer à accentuer la crise actuelle de pénurie de devises étrangères qui fragilise déjà profondément l'économie égyptienne et la livre égyptienne.

## 7. Amélioration de la balance de paiements au T1 2023/24

Au cours du premier trimestre de l'exercice budgétaire 2023/24 (juillet à septembre 2023), la balance de paiements affiche un deuxième excédent trimestriel consécutif à 228,8 M USD au T1 2023/24. Le déficit du compte courant s'est ainsi contracté de 12,7 % en glissement annuel atteignant 2,8 Md USD selon la Banque centrale. Cette évolution résulte de la nette contraction du déficit commercial de 13 % à 7,9 Md USD, cela malgré la chute de 28 % de l'excédent de la balance des services à 5,2 Md USD. Les transferts des travailleurs expatriés s'affichent ainsi en baisse de 30 % à 4,5 Md USD. S'agissant du compte financier, il convient de noter la progression des flux nets d'IDE de 14 % à 2,4 Md USD quand les investissements de portefeuille poursuivent leur baisse avec une sortie nette de 523,4 M USD.

## 8. Doublement du déficit budgétaire au premier trimestre de l'exercice 2023/24

Le déficit budgétaire a presque doublé en glissement annuel au premier trimestre de l'exercice en cours (juillet à septembre 2023), cela alors que la hausse des coûts d'emprunt pèse sur les finances budgétaires de l'Égypte. [Les chiffres du dernier rapport sensuel du ministère des Finances](#) montrent que le déficit s'est creusé à 3,9 % du PIB au premier trimestre de l'exercice 2023/24, contre 2,1 % un an plus tôt, en grande partie à cause du renchérissement des taux d'emprunts. Les paiements d'intérêts ont plus que doublé : l'Égypte a dépensé 477,5 Md EGP (15,4 Md USD) pour le service de la dette au cours du T1 2023/24, contre 216,9 Md EGP versés au cours de la même période l'année dernière. Les projections sur l'ampleur du creusement du déficit au cours de l'année divergent : le FMI s'attend par exemple à ce que le déficit se creuse pour atteindre 10,7 % du PIB sur l'exercice en cours, quand le gouvernement égyptien estimait quant à lui lors de l'adoption de la loi de finances pour 2023/24 que le déficit se creuserait à 7 % du PIB (après 6 % en 2021/22).

## 9. Nouvelle progression des échéances de dette extérieure

Selon les [dernières projections de la Banque centrale d'Égypte](#), le pays devrait consacrer au moins 42,3 Md USD au remboursement de sa dette extérieure en 2024. L'Égypte devra ainsi payer 32,8 Md USD (20 % de la dette extérieure totale) pour honorer ses obligations à moyen et long terme en 2024. Cela représente une augmentation de 3,6 Md USD par rapport aux estimations de septembre de la BCE. Le pays devra aussi rembourser 9,5 Md USD supplémentaires de dette à court terme au cours du premier semestre 2024. La plus grande partie des échéances sont prévues pour février et mars 2024. Pour mémoire, la dette extérieure de l'Égypte a quadruplé au cours de la dernière décennie, atteignant un niveau de 164,7 Md à la fin de l'exercice budgétaire 2022/23. Selon les derniers chiffres de la BCE, la dette extérieure équivaut désormais à environ 40,3 % du PIB. Plus des deux tiers (68,4%) de la dette extérieure du pays sont libellés en USD et seulement 11,1 % sont libellés en EUR.

## 10. La production gazière et les exportations de GNL chutent à leur plus bas niveau depuis 2017

La production égyptienne de gaz a chuté en 2023 pour la deuxième année consécutive, s'établissant à 5,84 Md pieds cubes / jour (-11% en g.a.), son niveau le plus bas depuis 2017. Cette baisse, imputable notamment aux difficultés persistantes rencontrées sur Zohr, le principal champ gazier offshore, a été la cause de coupures d'électricité généralisées en Égypte depuis l'été. Le gouvernement a annoncé des objectifs ambitieux en matière d'exploration gazière, l'année 2023 ne comptant qu'une découverte significative (le champ de Nargis identifié par Chevron, de 3,5 trillions de pieds cubes). Les exportations de GNL, source importante de devises pour les finances publiques égyptiennes, ont elles aussi chuté en 2023 (-54% en g.a. à 3,32 Mt) en dépit d'importations records en provenance d'Israël sur l'ensemble de l'année (835 M pieds cubes / jour, + 38% par rapport à 2022) que le conflit à Gaza n'a perturbé que momentanément.

## 11. Renforcement des restrictions d'utilisation à l'étranger des cartes bancaires égyptiennes

Banque Misr, deuxième banque d'Égypte, a annoncé le 22 janvier 2024 modifier le plafond mensuel de retrait à l'étranger pour les titulaires de carte de crédit. Ces restrictions sur les retraits en devise instaurent un plafond pouvant varier de 3 000 à 6 000 EGP (environ de 90 à 180 EUR) selon les types de carte, mais également une limite mensuelle d'achats en devises effectués à l'étranger. Cette décision intervient quelques jours seulement après l'annonce par la National Bank of Egypt concernant également l'abaissement des limites de crédit sur les transactions de change, et celles similaires de la Central International Bank (CIB) ou encore la Abu Dhabi Islamic Bank. Pour mémoire, la Banque Centrale d'Égypte (BCE) a demandé aux banques égyptiennes d'imposer des limites à l'utilisation des cartes de crédit et de débit pour les transactions en devises étrangères dans le pays et à l'étranger depuis octobre 2023.

## 12. Hausse des prix des services publics au 1er janvier **2024 en parallèle d'une hausse des salaires**

Le gouvernement égyptien a annoncé des hausses de prix des principaux services publics, entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Les prix de l'électricité pour les ménages et les entreprises enregistrent une hausse comprise entre 16 et 26 %. De surcroît, le prix du ticket de métro augmente lui aussi (jusqu'à 20% de hausse en fonction des trajets), tandis que le secteur privé répercute également des hausses de prix sur les consommateurs, notamment sur les factures d'accès à internet (+29-33 %) et de téléphonie mobile (+10-16 %). En parallèle, et pour amortir l'impact de l'inflation sur les ménages, le salaire minimum du secteur privé augmente de 17 % pour atteindre 3 500 EGP par mois (environ 104 EUR), avant impôts et cotisations de sécurité sociale, contre 3 000 EGP actuellement. Troisième hausse accordée cette année, le salaire minimum aura augmenté de 46 % sur l'année 2023.

## 13. Le gouvernement prévoit de doubler la capacité **de l'aéroport international du Caire**

Les chiffres de fréquentation des aéroports égyptiens sont en hausse en 2023 : le nombre de passagers a augmenté de +28 % en g.a. (47 millions de personnes), et le nombre de vols a enregistré une hausse de +23 % en g.a. (365 000). L'aéroport international du Caire a accueilli l'an dernier 26 millions de passagers via 198 000 vols, alors que le ministère de l'aviation civile prévoit de doubler sa capacité via la construction d'un quatrième terminal qui pourrait accueillir 30 millions de passagers supplémentaires par an, dans le cadre d'objectifs ambitieux en matière d'accroissement du nombre de touristes. Entre 2014 et 2023, c'est environ 744 M USD qui ont été investis dans les aéroports égyptiens. De surcroît, le premier ministre égyptien a souligné sa volonté de faire appel au secteur privé pour l'exploitation et la gestion des

aéroports, afin d'améliorer l'offre de services et d'augmenter les recettes aéroportuaires.

#### 14. Pose de la première pierre du dernier réacteur de la centrale nucléaire de Dabaa

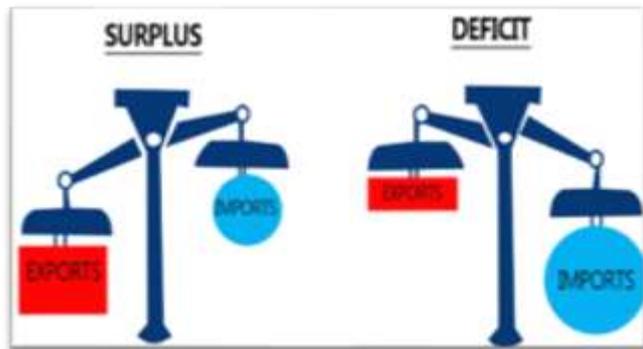
Vladimir Poutine a participé virtuellement le 23 janvier à la cérémonie de coulage du béton du quatrième et dernier réacteur de la centrale nucléaire de Dabaa. Le projet mené par la société nucléaire d'Etat russe Rosatom, a connu des retards dus à la pandémie, mais entre aujourd'hui dans sa dernière phase de construction et deviendrait alors le second plus grand projet nucléaire en cours dans le monde selon [le communiqué de presse de Rosatom](#). Plus de 90 entreprises égyptiennes ont pris part au projet, dont le premier réacteur devrait entrer en service pour l'année 2028. L'introduction de l'énergie nucléaire dans le mix énergétique de l'Egypte répond à la demande croissante de production d'électricité dans le pays, et s'inscrit dans le plan de réduction de la dépendance aux combustibles fossiles. L'investissement total devrait atteindre aujourd'hui 28,75 Md USD, pour une capacité des quatre réacteurs combinés de 4,8 GW.

#### 15. ADQ investi dans le secteur hôtelier égyptien

Le Fonds souverain d'Abu Dhabi ADQ acquiert des parts dans plusieurs hôtels emblématiques d'Egypte, au travers d'une participation de 40,5 % au capital d'Icon, branche hôtelière du Talaat Moustafa Group (TMG). ADQ récupère ainsi le portefeuille existant, dont trois établissements Four Seasons, et le Kempinski Nile Hotel, mais aussi sept autres hôtels emblématiques, dont plusieurs franchises du groupe Accor, rachetés à l'Etat par Icon en décembre dernier. Cette acquisition par Icon s'inscrit dans le cadre du programme d'ouverture du capital d'actifs publics conclu avec le FMI. Initialement de 39 %, elle pourrait à terme s'élever à 51 %, soit une transaction de 800 M USD.

## Notes d'analyse

### La réduction en trompe-l'œil du déficit commercial sur l'exercice 2022/23



Les échanges commerciaux de l’Egypte affichent une baisse de 16 % à 110,4 Md USD sur l’exercice budgétaire 2022/23 (juillet à juin), après trois années de hausse consécutive post crise sanitaire (dont +32 % à 131,2 Md USD en 2021/22). Le déficit commercial traditionnel du pays s’affiche quant à lui en baisse de 28,5 % à - 31,2 Md USD et représente désormais 8 % du PIB (contre 9,1 % à 43,2 Md USD en 2021/22). La contraction du commerce extérieur de l’Egypte et la réduction de son déficit, en dollars, reflètent le ralentissement économique, la dépréciation de la monnaie et la pénurie de devises. Les tensions sur le change alimentent également les pressions inflationnistes et pèsent sur les importations. Si l’UE reste le principal partenaire de l’Egypte (31 % du total des exportations), la place de premier fournisseur du pays revient à nouveau à l’Asie (24 % du total des importations). La France conserve sa part de marché qui progresse même légèrement de 2,4 à 2,6 %.

### Le volume d’échanges de l’Egypte en baisse principalement du fait des restrictions aux importations.

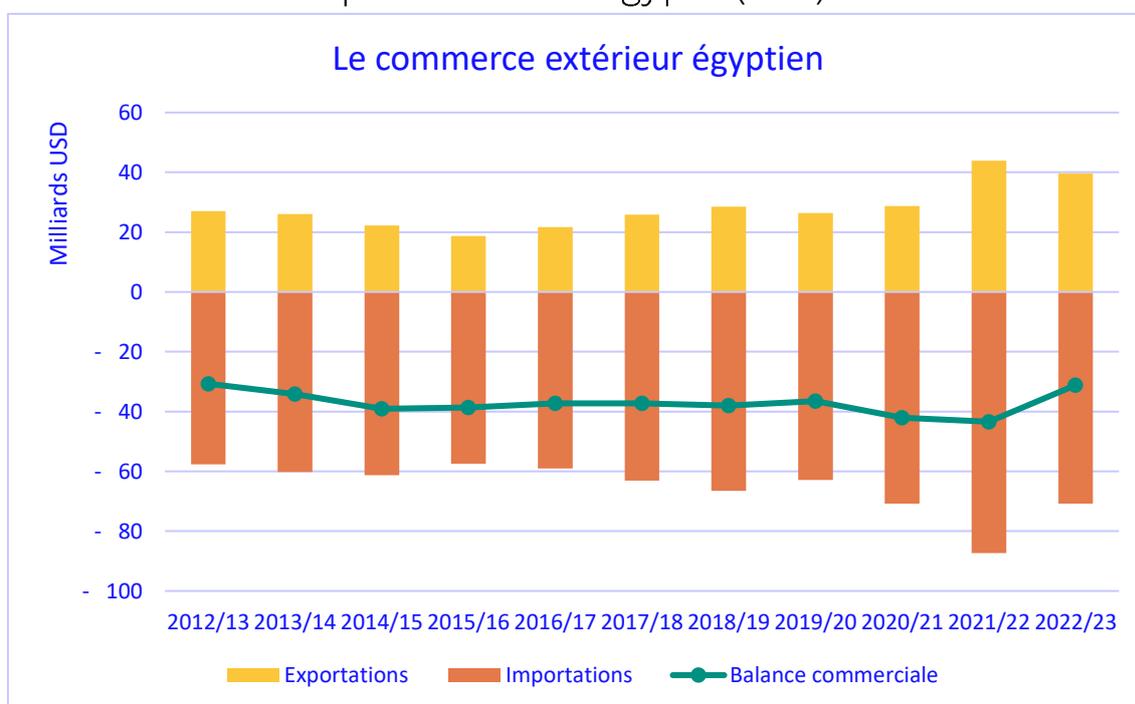
Une baisse du déficit commercial du fait de la contraction orchestrée des importations

Du fait de la crise économique égyptienne, notamment suite aux répercussions de la guerre en Ukraine, la **dépréciation de la livre égyptienne (EGP) face au dollar explique pour partie le recul marqué en valeur des échanges de 16 % passant de 131,2 Md USD en 2021/22 à 110,4 Md USD en 2022/23.**

Sur le précédent exercice, la parité moyenne était de 16,5 EGP/USD contre 25,9 EGP/USD en 2022/23 soit une dépréciation de 51,5 % en un an. Les exportations comme les importations s’inscrivent ainsi en baisse en glissement annuel, respectivement de 10 % et 19 %. A l’inverse sur l’exercice précédent, la hausse des exportations était de +53,1 % (43,9 Md USD), principalement portée par la forte progression de 109,1 % à 18 Md USD des exportations d’hydrocarbures. En 2022/23, les exportations (39,6 Md USD) demeurent toujours nettement inférieures

aux importations (70,8 Md USD), dont la baisse s'explique en grande partie par les difficultés d'accès aux devises sur le marché officiel. *De facto*, le **déficit commercial structurel s'améliore artificiellement pour atteindre 31,2 Md USD (-28,1 % en g.a.), solde systématiquement négatif depuis 1960**. La balance énergétique conserve pour une deuxième année consécutive son solde positif qui chute toutefois de 90 % à 410 M USD (après 4,4 Md USD en 2021/22). Ce résultat est dû à un effet volume négatif du fait des difficultés égyptiennes à exporter son gaz (chute de 4,9 % en volume en 2022) dans un contexte de raréfaction des réserves et de problèmes techniques sur le principal champ, conjugué à un effet prix, lié à la chute du cours du gaz sur les marchés.

Source : Banque centrale d'Égypte (BCE).



### La poursuite du déficit commercial du fait de postes **d'importations incompressibles**

Les importations d'hydrocarbures représentent à elles seules 14 % des importations égyptiennes, part qui est portée à près de 20 % si l'on on ajoute le pétrole non raffiné, soit un total de 14,2 Md USD. Ce poste connaît une quasi-stagnation en valeur mais, relativement au total des importations, l'augmentation est de 4 points de pourcentage sur un an. Les importations hors-hydrocarbures représentent 81 % des importations totales et s'établissent à 57,4 Md USD. Les importations égyptiennes non pétrolières sont constituées à 32 % de produits intermédiaires nécessaires à la

**production locale** (accessoires automobiles, composés organiques, plastiques, etc.), à 19 % de biens de consommation (produits pharmaceutiques, véhicules, appareils électroniques, textile, etc.), à 11 % de biens d'équipement (équipements informatiques, matériaux de chantier...) et à 11 % de matières premières (blé, maïs, minerai de fer, etc.). L'importation de céréales (blé, maïs, riz) représente à elle seule plus de 9 % du total des importations pour un montant de 6,4 Md USD. **Les exportations égyptiennes ne parviennent pas à compenser cette dépendance structurelle aux importations.** Les exportations d'hydrocarbure représentent 35 % du total et ont rapporté 14 Md USD à l'Égypte en 2022/23 soit tout juste de quoi couvrir les importations de ce même poste. Les exportations hors-hydrocarbures représentent 65 % des exportations totales et s'établissent à 25,6 Md USD, à un niveau équivalent à l'exercice précédent. Elles sont constituées à 39,7 % de produits finis (phosphates, engrais, produits textiles, produits pharmaceutiques, etc.), à 14,9 % de produits semi-finis (or, produits organiques et de plastique, etc.), enfin à 9,7 % de matières premières (produits agricoles et coton). **Ainsi, du fait de la baisse « artificielle » des importations, le déficit commercial s'améliore pour passer de 9,1 % à 8 % du PIB soit 31,2 Md USD.**

Des secteurs globalement déficitaires mais un rééquilibrage géographique des échanges.

Des échanges qui confirment le déficit des principaux postes commerciaux et le poids des hydrocarbures

Selon la nomenclature utilisée en comptabilité nationale égyptienne, **sur les huit postes composant son commerce extérieur, six affichent un déficit en 2022/23.** Seuls les produits textiles (+142,5 M USD) et la balance énergétique affichent un léger surplus (+410 M USD) grâce aux exportations de GNL pour 7,2 Md USD en 2022/23. **Les échanges commerciaux de l'Égypte sont à l'image de son tissu industriel, centrés sur des productions à faible valeur ajoutée ou à forte intensité capitaliste,** avec comme principaux produits excédentaires les engrais (2,2 Md USD, +127 % en un an) et les fruits et légumes (2 Md USD, +60 % en un an). **Ainsi l'ensemble des grands**

postes commerciaux en dehors des hydrocarbures s'affiche en déficit ; malgré un ralentissement marqué des importations, le poste des produits et équipements électriques continue d'être le plus déficitaire (-8,5 Md malgré une amélioration de 22,1 % en g.a.), suivi par les céréales et oléagineux (-6 Md malgré une amélioration de 20% en g.a.). Les exportations d'hydrocarbures (34,9 % des exportations totales) sont en forte baisse de 6 points en g.a. tandis que les importations d'hydrocarbures (18,9 % des importations totales) affichent une quasi stabilité à 13,4 Md USD. **La consommation égyptienne de pétrole a en effet très fortement augmenté (+16,6 % en 2022) affectant la baisse de l'excédent énergétique du pays.**

### Un poids croissant des pays arabes comme facteur d'équilibre dans les échanges commerciaux.

Tant pour les importations que pour les exportations, la hiérarchie des principales régions partenaires est quasiment identique en 2022/23 à 2021/22 et la seule évolution notable est la place croissante des pays arabes dans le commerce égyptien. L'UE se maintient en 1<sup>ère</sup> position parmi les régions-clients de l'Egypte, absorbant 31,1 % de ses exportations (+2,5 % en g.a.) à 12,3 Md USD. Cette bonne performance cache en réalité une légère baisse en valeur des échanges de 2 % en g.a. (-243 M USD). A l'inverse, la relation avec les pays arabes s'accroît puisqu'ils conservent leur 2<sup>ème</sup> position, absorbant 21 % des exportations égyptiennes à 8,3 Md USD (+3,6 % en g.a.), suivis en 3<sup>ème</sup> position par les autres pays européens qui totalisent 16 % des exportations égyptiennes. En valeur, les exportations à destination des pays arabes progressent de 8,8 % en un an tandis qu'elles chutent de 23,4 % en direction de l'Asie. Au niveau bilatéral, les principaux clients sont les Emirats arabes unis (8,9 %) qui passent devant les Etats-Unis (8,6%), suivis par la Turquie (7,3 %), l'Italie (5,6 %) et le Royaume-Uni (5,6 %). La France perd quatre places pour devenir le 11<sup>ème</sup> client de l'Egypte (2,5 %).

Principaux clients de l’Egypte (en % des exportations) :

Rang 2023	Pays	2019	2020	2021	2022	2023
1 (+2)	Emirats arabes unis	7,8	12	9,9	6,6	8,9
2 (-1)	Etats-Unis	10	9,1	10,1	10	8,6
3 (-1)	Turquie	3,6	3,5	3,8	7,1	7,3
4 (+1)	Italie	8,5	5,6	4,5	5,5	5,6
5 (-1)	Royaume-Uni	6,5	6,9	5,5	6,2	5,6
6	Espagne	N/A	N/A	N/A	3	5,5
7 (+1)	Arabie Saoudite	3,7	4,8	5	3,9	4,1
8	Pays-Bas	N/A	N/A	N/A	2	4,1
9 (=)	Allemagne	4,1	3,4	4,1	3,9	3,7
10 (=)	Suisse	3,4	4	5,3	3,5	3
<b>11 (- 4)</b>	<b>France</b>	<b>2,5</b>	<b>2,3</b>	<b>2,3</b>	<b>4,1</b>	<b>2,5</b>
12 (-1)	Chine	1,7	1,5	2,5	3,1	2,3
13 (-7)	Inde	3,9	4,9	5,3	4,2	2,1

Source : Banque centrale d’Egypte (BCE).

Côté fournisseurs, comme l’an dernier, l’UE n’est plus le premier de l’Egypte avec 21 % des importations, dépassée par l’Asie (24 %), mais repasse très légèrement devant les pays arabes (20,5 %). La Chine conserve la première place mais voit sa part de marché passer pour la première fois depuis 2019 sous la barre des 10 % (9,3 %), suivie par deux pays du Golfe que sont les Emirats arabes unis (7,1 %) et l’Arabie saoudite (7 %), alors que le Koweït atteint 4 % de part de marché (2,4 % l’an dernier). Parmi les pays occidentaux, les Etats-Unis dominent toujours (6 %) suivis de l’Allemagne (4,5 %) puis, à 3 %, l’Italie. La France préserve sa part de marché (2,6 %) avec un total de 1,8 Md USD d’exportations vers l’Egypte (contre 2,1 Md USD en 2021/22).

Principaux fournisseurs de l’Egypte (en % des importations) :

Rang 2023	Pays	2019	2020	2021	2022	2023
1 (=)	Chine	9	10,5	11,5	11,2	9,3
2 (+1)	Emirats arabes unis	5,4	7	6,9	7,5	7,1
3 (-1)	Arabie saoudite	7,4	6,3	6,3	9,1	7
4 (=)	Etats-Unis	5,1	5,1	5,2	5,8	6
5 (=)	Allemagne	4,6	5,2	6,2	4,4	4,5
6 (+7)	Koweït	3,2	3	2,6	2,3	4
7 (+1)	Inde	2,8	2,8	2,7	3,4	3,7
8 (-2)	Turquie	3,9	3,5	3,7	4,2	3,4
9 (+1)	Italie	3,1	3,2	3,4	3,1	3
10 (-3)	Suisse	3,6	3,7	3,5	3,5	2,9
11 (=)	Royaume-Uni	3,6	4,1	2,9	2,5	2,8
<b>12 (=)</b>	<b>France</b>	<b>3,1</b>	<b>3,1</b>	<b>3</b>	<b>2,4</b>	<b>2,6</b>
13 (=)	Pays-Bas	N/A	2	2	1,7	2,7

Source : Banque centrale d’Egypte (BCE).

Pierre-Antoine COSTANTINI, attaché économique

## Le potentiel et les défis de l'Égypte dans la course à l'hydrogène vert



Alors que le premier cargo égyptien d'ammoniac vert a quitté en novembre 2023 le port d'Ain Sokhna pour l'Inde, les autorités égyptiennes finalisent leur stratégie nationale et ont approuvé début 2024 de premières mesures incitatives pour les porteurs de projets. Si la situation de stress hydrique que connaît le pays constitue un point de vigilance majeur, l'Égypte affiche des objectifs ambitieux, principalement à l'export, et jouit d'un potentiel incontestable reposant sur des ressources solaires et éoliennes abondantes, ainsi que sur une position géostratégique nodale incarnée par le canal de Suez. Les développeurs étrangers, souvent déjà établis en Égypte dans la production de renouvelables, étudient des projets de dérivés d'hydrogène (ammoniac et méthanol verts) susceptibles d'être transportés par voie maritime en l'absence d'hydrogénéoduc. Compte tenu des investissements colossaux requis par de tels projets, leur matérialisation sera fonction de la capacité des développeurs à identifier des contrats d'achat de long-terme pour la production future, ainsi que de la possibilité de contenir autant que possible le risque au travers d'un régime incitatif accru.

### Une stratégie H2 centrée sur l'export et soutenue par d'ambitieux développements de renouvelables

La structuration de la gouvernance et la finalisation de la stratégie nationale sont en cours et affichent de récents progrès

Les autorités égyptiennes, appuyées par Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), ont révélé lors de la COP27 au Caire une **première ébauche de stratégie nationale** en matière d'hydrogène bas carbone, qui prévoit un développement en trois phases (la première, jusqu'en 2030, cible la mise en œuvre de projets pilotes et l'établissement d'un cadre pour la gouvernance du secteur ; la deuxième vise à amplifier ces initiatives, avec des projets à plus grande échelle ; la troisième, à partir de 2040 se concentrera sur les usages). Au cœur

de cette stratégie, **la volonté de l'Égypte de devenir un hub à l'export** se traduit par un objectif de **couvrir 5 à 8 % des parts du marché mondial** de l'hydrogène bas carbone d'ici 2040, créant 100 000 emplois et augmentant le PIB de 10 à 18 Md USD (2,5 à 4,5 % du PIB). La parution de la version finale de cette stratégie devrait intervenir prochainement, après son approbation en novembre 2023 par le **Conseil national de l'hydrogène vert**, nouvellement créé. Présidé par le Premier ministre, il vise à **promouvoir les investissements dans l'hydrogène vert et la compétitivité de l'Égypte** (également assorti d'un comité exécutif, supervisant les projets à un niveau technique). Il réunit les acteurs institutionnels du secteur, afin de structurer le processus décisionnel et de remédier à une **gouvernance diluée entre plusieurs entités** (ministère de l'électricité et des énergies renouvelables, ministère du pétrole, Zone économique du canal de Suez – où sont appelés à s'établir les électrolyseurs, l'Autorité des énergies renouvelables (NREA), la Compagnie de transport électrique EETC, le Fonds souverain égyptien...). Cette première avancée a été suivie, le 2 janvier 2024, de l'approbation par le parlement d'un projet de loi établissant des **mesures incitatives pour les porteurs de projets d'H2 vert**, en particulier un abattement fiscal allant jusqu'à 55 % sur l'impôt sur le revenu, ainsi que des exemptions de TVA ou de frais administratifs. Pour en bénéficier, les entreprises devront financer leurs projets par des **capitaux étrangers à hauteur d'au moins 70 %**, lancer leurs opérations commerciales au plus tard cinq ans après la signature de l'accord et atteindre au moins **20 % de contenu local** - les modalités de ces mesures devraient être précisées dans le décret d'application à paraître après la ratification de la nouvelle loi par le Président intervenu le 27 janvier 2024.

## EGYPT GREEN HYDROGEN INCENTIVES

### Tax incentives

- \*33-55% tax breaks on income earned.
- \*Customs and VAT exemptions on imports of raw materials, machinery, equipment, and most vehicles.
- \*0% VAT on exports of green hydrogen and its byproducts.
- \*Exemptions on real estate tax, stamp duty, and other administrative charges.

### Non-tax incentives

- \*Exemption from registering imports or exports.
- \*30% reduction on usufruct fees for seaports, maritime transport and ship servicing.
- \*20-25% discount on land plots housing green hydrogen plants and/or storage facilities.
- \*Ability to hire foreigners for up to 30% of workforce during the first 10 years.
- \*Extended grace periods on state payments until launch of commercial operations.

Source : MEES

## Un fort potentiel en matière d'H2 vert indexé sur le développement effectif de capacités massives de renouvelables

Si l'Égypte produit déjà environ 1,8 Mt/an d'hydrogène gris et a exploré des projets de capture et de stockage de CO<sub>2</sub>, **c'est principalement sur l'hydrogène vert et ses dérivés que repose la stratégie égyptienne**, au regard du potentiel considérable en matière d'énergies renouvelables de l'Égypte (ressources solaires et éoliennes abondantes et peu onéreuses, foncier disponible...). Si l'Égypte ne compte encore que 5,9 GW de renouvelables (10 % des capacités installées), les autorités ciblent un mix électrique décarboné à 42 % d'ici 2030, via **10 GW de capacités supplémentaires à horizon 2028**. Néanmoins, la mise en service de capacités de renouvelables a stagné ces dernières années, et les ambitieux accords signés en marge de la COP27 n'ont pas encore été suivis d'effets concrets. Par ailleurs, l'avantage que constituaient les capacités installées largement excédentaires est contredit depuis l'été 2023 par **la chute de la production gazière**, qui a entraîné des délestages. Dès lors la génération d'électricité d'origine renouvelable pourrait servir en priorité la consommation intérieure plutôt que la production d'hydrogène. Enfin, la **modernisation du réseau de transport et de distribution électrique** apparaît comme un prérequis indispensable au développement des renouvelables.

Des défis à surmonter pour catalyser les **décisions d'investissement**

## Les ambitions de l'Égypte devront composer avec le caractère encore peu mature du marché mondial et les attentes des développeurs en matière réglementaire

De forts enjeux pèsent sur le **cadre réglementaire** : les investisseurs attendent des précisions sur le montant des *wheeling fees* qui seront exigés par EETC pour la fourniture d'électricité et sur la **certification** de la production, ainsi que des mesures plus **incitatives** eu égard au risque des projets et aux investissements requis. En outre, l'éloignement des électrolyseurs (positionnés au sein de la Zone économique du canal de Suez) et des capacités de renouvelables (principalement en Haute-Égypte, soit à plus de 500 km) pose un défi en matière **d'acheminement de l'électricité**. Enfin, paramètre critique de l'équation dans une stratégie résolument tournée vers l'export, la **sécurisation de contrat d'achat de long-terme**, déterminante pour débloquer les investissements, reste à ce stade incertaine. D'autres pays producteurs, en avance dans la structuration du secteur et présentant un profil de risque plus favorable, pourraient être privilégiés par les acheteurs, au moins dans un premier temps. Si le **développement d'un marché intérieur** pourrait constituer en théorie un débouché alternatif à l'export, il suppose des industries locales (aciéries, raffineries...) la volonté de payer les coûts additionnels, presque doubles concernant l'ammoniac, pour décarboner leurs procédés (l'introduction par l'UE du MACF est néanmoins susceptible d'accélérer la transition d'une partie de l'appareil exportateur). Cette perspective est rendue d'autant plus incertaine que la **conjoncture économique dégradée** et les difficultés traditionnelles d'accès au crédit entravent la capacité d'investissement du secteur privé. Enfin, et surtout, la **ressource en eau constitue un frein majeur** au développement de l'hydrogène vert (stress hydrique absolu d'ici 2025).

## Les développeurs poursuivent leur prospection et quelques projets pilotes commencent à prendre forme

Les discussions entre la Zone économique du canal de Suez et les développeurs sont en cours pour faire avancer les **25 protocoles d'accord signés** pour des projets d'hydrogène vert ou de ses dérivés, qui totalisaient **plus de 100 Md USD d'investissements théoriques** et dont seule une partie d'entre eux a été convertie en accords-cadres. La **décarbonation du trafic maritime mondial**, dont 12 % transite par le canal de Suez, représente un usage en aval particulièrement prometteur pour la production de

méthanol vert utilisé pour le soutage des navires en carburant vert, qui permettrait à l'Égypte d'exploiter son positionnement géostratégique. Autre dérivé de l'hydrogène prisé par les porteurs de projets en Égypte, l'ammoniac vert, destiné notamment à verdir l'industrie des engrais, est l'objet du premier projet pilote actuellement en opération, « **Egypt Green** » porté par le norvégien Scatec, l'émirien Fertigllobe, l'égyptien Orascom et le Fonds souverain égyptien, en partie financé par un prêt de 80 M EUR de la BERD. « Egypt Green » a exporté depuis le port d'Ain Sokhna son premier cargo en novembre 2023, à destination de l'Inde. Les porteurs du projet devront néanmoins dépasser les défis liés au caractère encore peu mature de la demande mondiale pour changer d'échelle (cible de 15 000 t/an d'H2 vert pour produire 90 000 t/an d'ammoniac vert, grâce à 100 MW d'électrolyse).

Sarah JICQUEL,  
Cheffe de pôle Infrastructures, Environnement et Santé

Une COP28 en phase avec les intérêts égyptiens et porteuse de potentielles coopérations bilatérales.



La COP28 qui s'est tenue du 30 novembre au 13 décembre 2023 à Dubaï a suscité peu d'intérêt en Egypte, éclipsée par l'actualité électorale (élection présidentielle de mi-décembre) et le conflit Israël/Hamas sur fond de situation économique dégradée. Cette COP a pour autant permis à l'Egypte d'enregistrer des résultats au travers de décisions conformes à la stratégie égyptienne (fonds « pertes et préjudices », décision du bilan mondial). A l'occasion de cette COP, la relation bilatérale France-Egypte a également été valorisée avec notamment des rencontres dans les pavillons nationaux porteuses de potentielles coopérations.

## COP28 : les priorités de l'Egypte partiellement mises en avant

### L'opérationnalisation du fonds « pertes et préjudices »

Dès le premier jour de la COP28, le 30 novembre, les 198 parties ont entériné l'accord opérationnalisant le fonds des « pertes et préjudices », visant à venir en aide aux pays les plus touchés par le changement climatique. Pendant cette année de négociations, l'Egypte, à travers son ambassadeur Mohamed Nasr, a joué un rôle actif de facilitateur, au côté du représentant français. Comme souhaité par l'Egypte, ce fonds ne sera pas destiné uniquement aux Pays les moins avancés (PMA) et Petits États insulaires en développement (PEID), mais à l'ensemble des pays particulièrement vulnérables au réchauffement climatique, dont potentiellement l'Egypte. L'enjeu est maintenant la mise en place de la gouvernance du fonds dès le premier trimestre 2024, dont pourrait faire partie l'Egypte, et la définition des critères, notamment sociaux, d'allocation de ce fonds, sur lesquels l'Egypte présente à ce stade une position réservée.

**Un accord final qui peut s'inscrire dans la stratégie énergétique affichée par l'Egypte**

La COP28 marque une étape importante, en inscrivant une perspective de sortie des énergies fossiles avec une visée de neutralité carbone à 2050, mais ne marque pas la fin de l'ère des énergies fossiles. La reconnaissance du gaz comme énergie de transition ouvre la voie à une exploitation prolongée du gaz qui représente aujourd'hui 59 % du mix énergétique égyptien et 75,2 % de son mix électrique. Le pays poursuit sa stratégie de développement de l'industrie gazière, pour faire face à sa demande intérieure mais aussi voire surtout pour accroître ses recettes d'exportations gazières en devenant une plateforme régionale. C'est dans ce contexte qu'a été lancé en 2023, par les autorités égyptiennes, un appel d'offres pour l'exploration de vingt-trois nouveaux blocs offshore et onshore.

Pendant cette COP, le ministre égyptien du pétrole et des ressources minières, Tarek El Molla, a insisté sur cette transition nécessaire, en mettant en avant les efforts de décarbonation de l'Égypte sur le sujet gazier, qui s'est associée en juin 2022 à l'initiative « Global Methane Pledge » lancée à la COP26 (réduction de 30 % du niveau d'émissions méthane par rapport à 2020 d'ici à 2030). Le ministre a annoncé la publication prochaine d'une stratégie de réduction des émissions méthane et d'une prochaine réglementation, tandis que la société Egyptian Natural Gas Holding Company a signé la charte de décarbonation du secteur du pétrole et du gaz lancé à la COP28. L'Égypte a aussi affiché un soutien à l'EMGF (East Mediterranean Gas Forum). Cette organisation, qui comprend huit membres (Égypte, Israël, Palestine, Jordanie, Italie, Grèce, Chypre, et la France depuis 2021) et trois observateurs (Union européenne, États-Unis, Banque mondiale), a lancé dès 2021 sa stratégie de décarbonation, qui vise à la fois à agir sur les piliers réglementaire, technique, financier, mais également en positionnant l'EMGF comme certificateur carbone.

Par ailleurs, l'objectif de triplement de la production d'énergies renouvelables est aligné sur la contribution déterminée égyptienne, qui vise à atteindre 42 % de la part de renouvelable d'ici 2030 dans son mix électrique. Toutefois, cet objectif achoppe, entre autres, sur la question des capacités de financement, sur laquelle l'Égypte souhaite se positionner en tant que leader régional, notamment à travers l'initiative africaine d'adaptation (AAI), dont l'Égypte préside le comité de pilotage. Cette question du financement climat

a été peu abordée pendant cette COP, partiellement occulté par l'adoption du nouveau fonds « pertes et préjudices ».

## COP28 : une valorisation de la relation bilatérale et des opportunités à venir

### La **visibilité de l'Agence française de développement (AFD)** au sein d'événements organisés par la **délégation égyptienne**

L'AFD a pu mettre en avant à la COP son intervention en Egypte, où les engagements du groupe s'élèvent en cumulé depuis 2006 à 3,1 Md EUR. L'AFD a ainsi contribué à la présentation d'un outil digital pour soutenir les entreprises privées et les organisations publiques dans l'élaboration d'une stratégie Genre et Climat, pour laquelle l'AFD avait participé au financement d'une étude sur l'inclusion des femmes dans trois secteurs clés en Egypte (agriculture, énergies renouvelables et transports). Lors d'une table ronde sur le chemin parcouru entre la COP27 et la COP28, l'AFD a pu revenir sur les engagements tenus pour le déploiement du Nexus of Water, Food and Energy (NWFE) avec la modernisation du centre de contrôle régional d'Alexandrie (50 M EUR, soit 50 % l'engagement financier de la France sur cette initiative).

### La **mise en avant de l'Egypte lors d'initiatives françaises**

Inversement, l'Egypte a également été mise à l'honneur lors de deux événements organisés par la France. Suite à l'appel initié par la France et le Maroc lors de la COP27, que l'Egypte avait rejoint, la France a lancé le 6 décembre l'initiative « Building Breakthrough », pour renforcer la coopération intergouvernementale et de l'ensemble des parties prenantes pour que les bâtiments proches de zéro émissions et résilients deviennent la nouvelle norme d'ici 2030, en résonance avec l'engagement des parties à un doublement de l'efficacité énergétique d'ici 2030 dans l'accord final de la COP. L'adhésion de l'Egypte à cette approche est clé pour inciter également les pays du sud à soutenir la décarbonation du secteur du bâtiment, d'autant que se tiendra au Caire le prochain forum urbain mondial. Par ailleurs, l'impulsion égyptienne avait été déterminante pour lancer l'initiative SURGE (Sustainable Urban Resilience for the Next Generation) à la COP27. Un conseil national égyptien pour l'urbanisation et l'architecture verte est d'ailleurs en cours de création. Enfin, l'Egypte pourrait intégrer le comité de pilotage du prochain Forum « One Water Summit » à New

York en septembre 2024 lancé à l'initiative de la France et annoncé à Dubai. Le souhait de porter la thématique de l'eau et de son financement en haut de l'agenda international est fortement soutenu par l'Égypte, qui organise depuis six ans un forum international sur l'eau (« Cairo Water Week »). A ce titre, l'Égypte a signé un protocole d'entente à la COP28 avec l'Union européenne en matière de coopération sur l'eau.

Alexandra Lamotte, Conseillère Développement durable

# Indicateurs

		Egypte				Afrique du Nord et Moyen-Orient			
<b>PIB nominal</b>		398,4 Md USD (2023)				5 390 Md USD (2022)			
<b>Dont (2022) :</b>	<b>Services</b>	62,7 %				-			
	<b>Industrie</b>	26,5 %				-			
	<b>Agriculture</b>	10,8 %				-			
<b>PIB / Habitant (2022)</b>		4 295 USD				10 933 USD			
<b>Taux de croissance réel</b>		2020/21 <sup>1</sup>	2021/22 <sup>1</sup>	2022/23 (p)	2023/24 (p)	2021	2022	2023 (p)	2024 (p)
		3,3 %	6,7 %	4,2 %	3,6 %	4,0 %	5,6 %	2,0 %	3,4 %
<b>Déficit budgétaire (en % du PIB)</b>		-7,0 %	-5,8 %	-4,6 %	-10,7 %	-2,2 %	3,1 %	-0,4 %	-1,3 %
<b>Excédent primaire</b>		1,1 %	0,4 %	2,3 %	1,5 %	-1,0 %	3,9 %	0,7 %	0,3 %
<b>Solde courant (en % du PIB)</b>		-4,4 %	-3,5 %	-1,7 %	-2,4 %	4,1 %	10,2 %	5,2 %	4,6 %
<b>Taux d'inflation (% annuel)</b>		4,5 %	8,5 %	23,5 %	32,2 %	14,0 %	14,4 %	17,5 %	15,0 %
<b>Dette publique (en % du PIB)</b>		89,9 %	88,5 %	92,7 %	88,1 %	52,1 %	43,9 %	43,3 %	40,9 %
<b>Dette externe (en % du PIB)</b>		32,5 %	37,3 %	46,0 %	44,0 %	56,3 %	48,2 %	46,1 %	45,0 %
<b>Taux de chômage (2022, OIT)</b>		6,3 %				11,0 %			

		En Md USD	2020/21	2021/22	2022/23
<b>Balance des paiements</b>	Exportations totales (biens)		28,7	43,9	39,6
	Importations totales (biens)		70,8	87,3	70,8
	Transferts de travailleurs expatriés		31,4	31,9	22,1
	Flux entrants nets d'IDE		5,2	8,9	10
	Solde compte de capital et financier		23,4	11,8	9,9
	<b>Solde</b>		<b>1,9</b>	<b>-10,5</b>	<b>0,9</b>
<b>Secteur bancaire (juin 2023)</b>	Crédit à l'économie (en % des dépôts)			50,8 %	
	Fonds propres (en % du total des actifs)			5,9 %	
	Créances douteuses (en % des prêts totaux)			3,3 %	
<b>Notations</b>	Agences de notation		Moody's : Caa1 avec perspective négative (janvier 2024)		
			S&P : B- avec perspective stable (octobre 2023)		
			Fitch : B- avec perspective stable (novembre 2023)		

Sources : ministère de la Planification, ministère des Finances, Banque mondiale, Banque centrale d'Égypte, FMI, OIT, SE du Caire

<sup>1</sup> Les données correspondent au calendrier fiscal (du 1<sup>er</sup> juillet N au 30 juin N+1).

Indicateurs trimestriels		T1 2021/22	T2 2021/22	T3 2021/22	T4 2021/22	T1 2022/23	T2 2022/23	T3 2022/23	T4 2022/23	T1 2023/24
Comptes externes en Md USD	Solde commercial	-11,1	-10,6	-11,8	-9,9	-9,1	-8	-8	-7,6	-7,9
	<i>dont hydrocarbures</i>	-0,1	2,2	2,1	0,3	-0,1	-0,1	-0,1	-1,3	-1,3
	Balance des services	2,9	2,7	2,3	3,2	4,1	3,6	3,6	7,4	-5,2
	<i>Revenus du tourisme</i>	2,8	3	2,4	2,5	4,1	2,9	2,9	3,3	4,5
	<i>Revenus du canal de Suez</i>	1,68	1,69	1,7	1,9	2	2,2	2,2	2,5	2,4
	Transferts diaspora (nets)	8,1	7,4	8	8,3	6,4	5,5	5,5	4,6	4,5
	Compte courant	-4	-3,8	-5,8	-3,0	-3,2	-3,5	-3,5	0,6	-2,8
	Compte de capital et financier	6	5,4	-0,6	9,9	4,4	5,3	5,3	0,9	1,8
	<i>dont flux nets d'IDE</i>	1,7	1,6	4,1	1,6	3,3	2,2	2,2	2,1	2,3
	<i>dont flux nets d'inv. de portefeuille</i>	3,6	-6,1	-14,7	-3,7	-2,2	-0,4	-0,4	-0,3	-0,5
	Balance des paiements	0,3	-0,3	-7,2	-3,3	0,5	-0,3	-0,3	0,6	0,3

Indicateurs mensuels 2023		Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Inflation (g.a.) en %	Inflation urbaine	30,6	32,8	35,6	36,5	37,4	38	35,8	34,6	33,7
	Inflation sous-jacente	38,6	40,3	41	40,7	40,4	39,7	38,1	35,9	32,4
Taux d'intérêts (corridor BCE) en %	Taux de rémunération des dépôts	18,25	18,25	18,25	19,25	19,25	19,25	19,25	19,25	19,25
	Taux de refinancement	19,25	19,25	19,25	20,25	20,25	20,25	20,25	20,25	20,25
Taux de change Au dernier jour du mois	EGP pour 1 EUR	34,01	32,96	33,6	34	33,6	32,6	32,7	33,7	34,1
	EGP pour 1 USD	30,67	30,9	30,9	30,9	30,9	30,9	30,9	30,9	30,9
Réserves officielles (en Md USD) à la fin du mois		34,6	34,7	34,8	34,9	34,9	35	35,1	36,5	37,1

Sources : ministère de la Planification, ministère des Finances, Banque mondiale, Banque centrale d'Égypte, FMI, OIT, SE du Caire

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

[www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Service économique du Caire.

Rédaction : Pascal Furth, Anais Boitiere, Sarah Jicquel, Alexandra Lamotte, Pierre-Antoine Costantini, Alice Regnier, Diane Boyer.

Abonnez-vous : écrivez simplement un courriel avec « LEE » en objet à [pierre-antoine.costantini@dgtrésor.gouv.fr](mailto:pierre-antoine.costantini@dgtrésor.gouv.fr).